

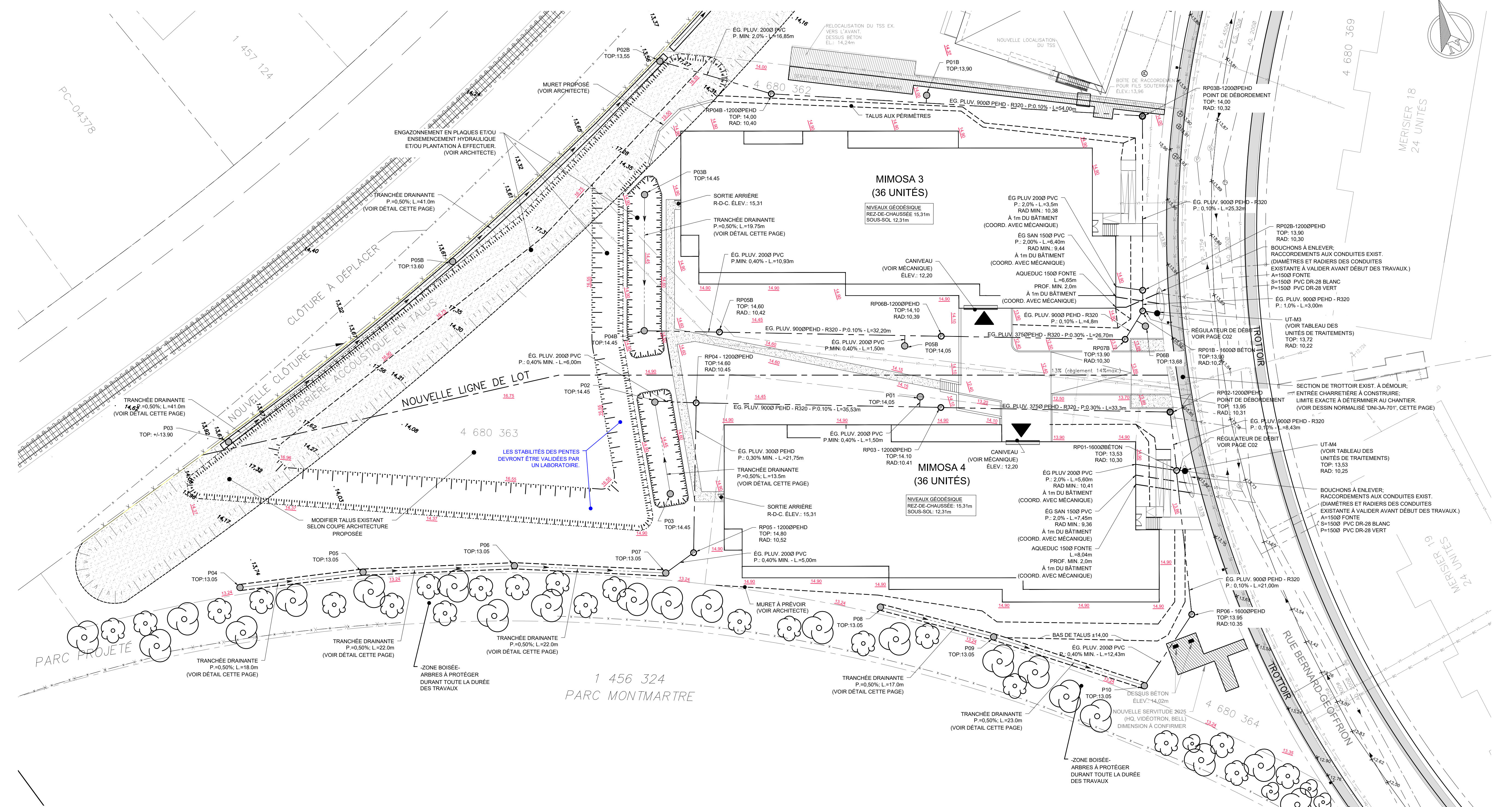
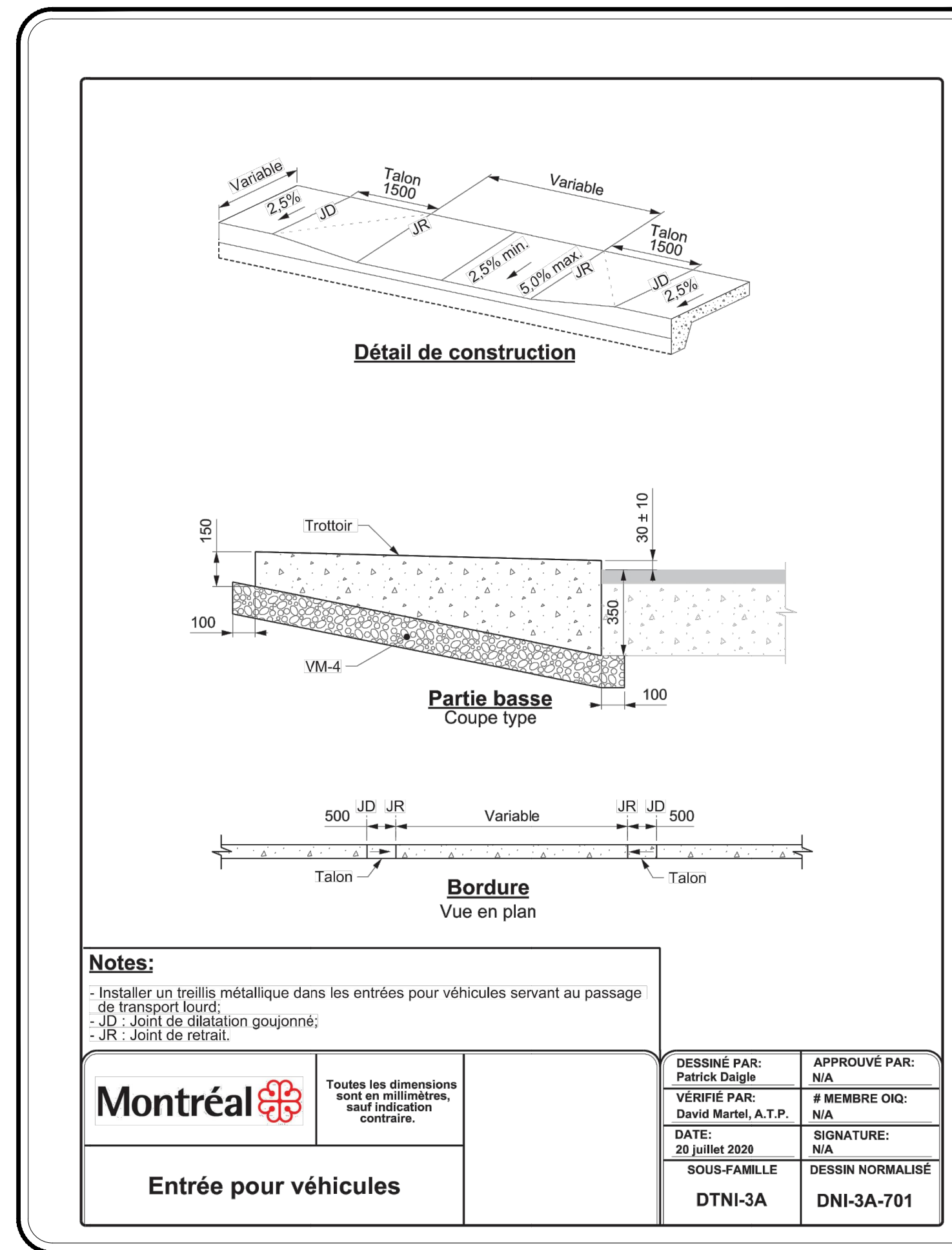
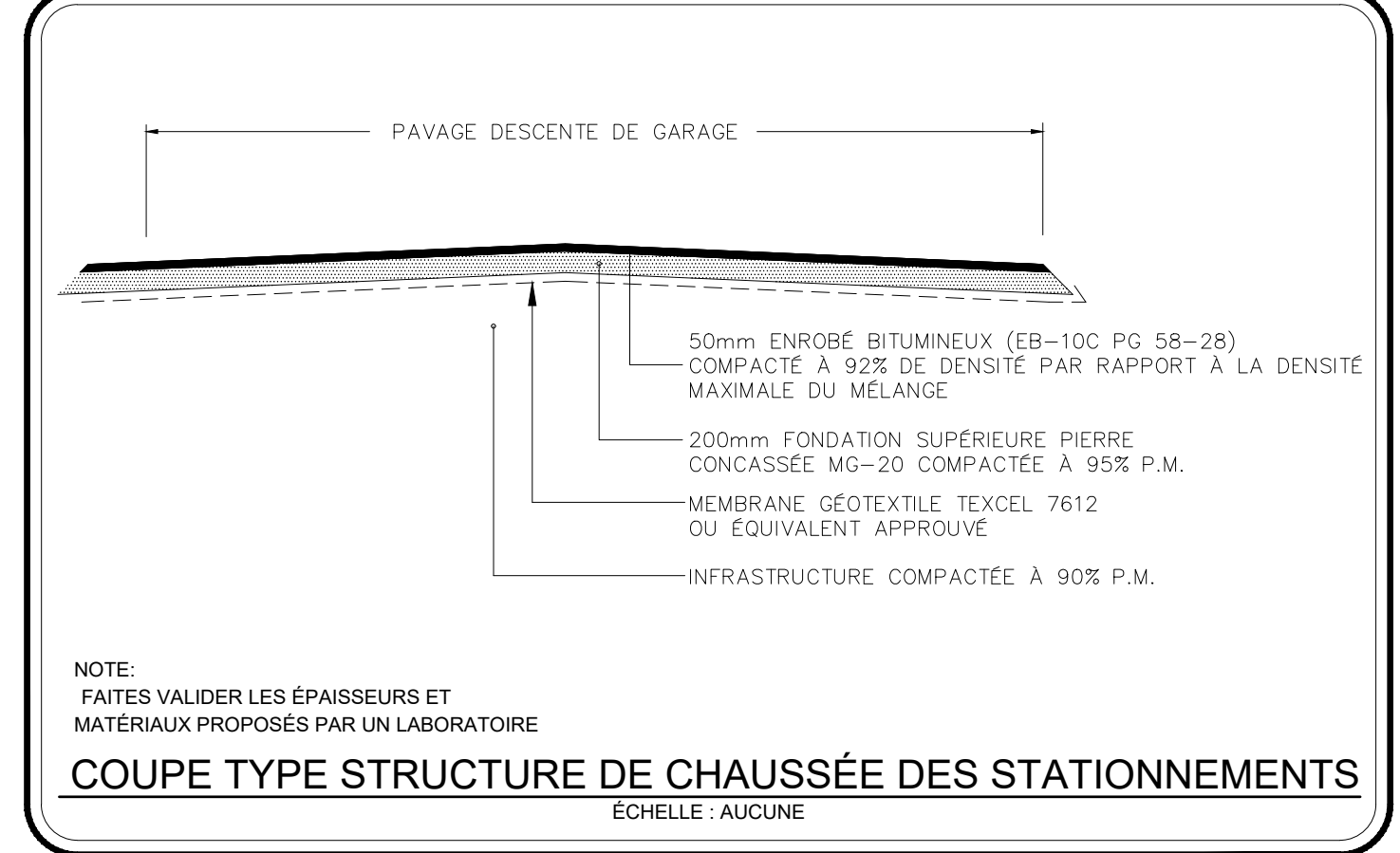
ATTENTION - INFO EXCAVATION

L'ENTREPRENEUR DEVRA S'INFORMER À INFO EXCAVATION DE FAÇON À FAIRE LOCALISER PRÉCISÉMENT TOUS LES FILS, ET CONDUITS D'UTILITÉ PUBLIQUE : TÉLÉPHONE - ÉLECTRICITÉ - GAZ NATUREL - FILS ENFOUIS - CONDUITES TEL QUE L'EXIGE LA LOI.

LÉGENDE POINTS ÉLEVATIONS

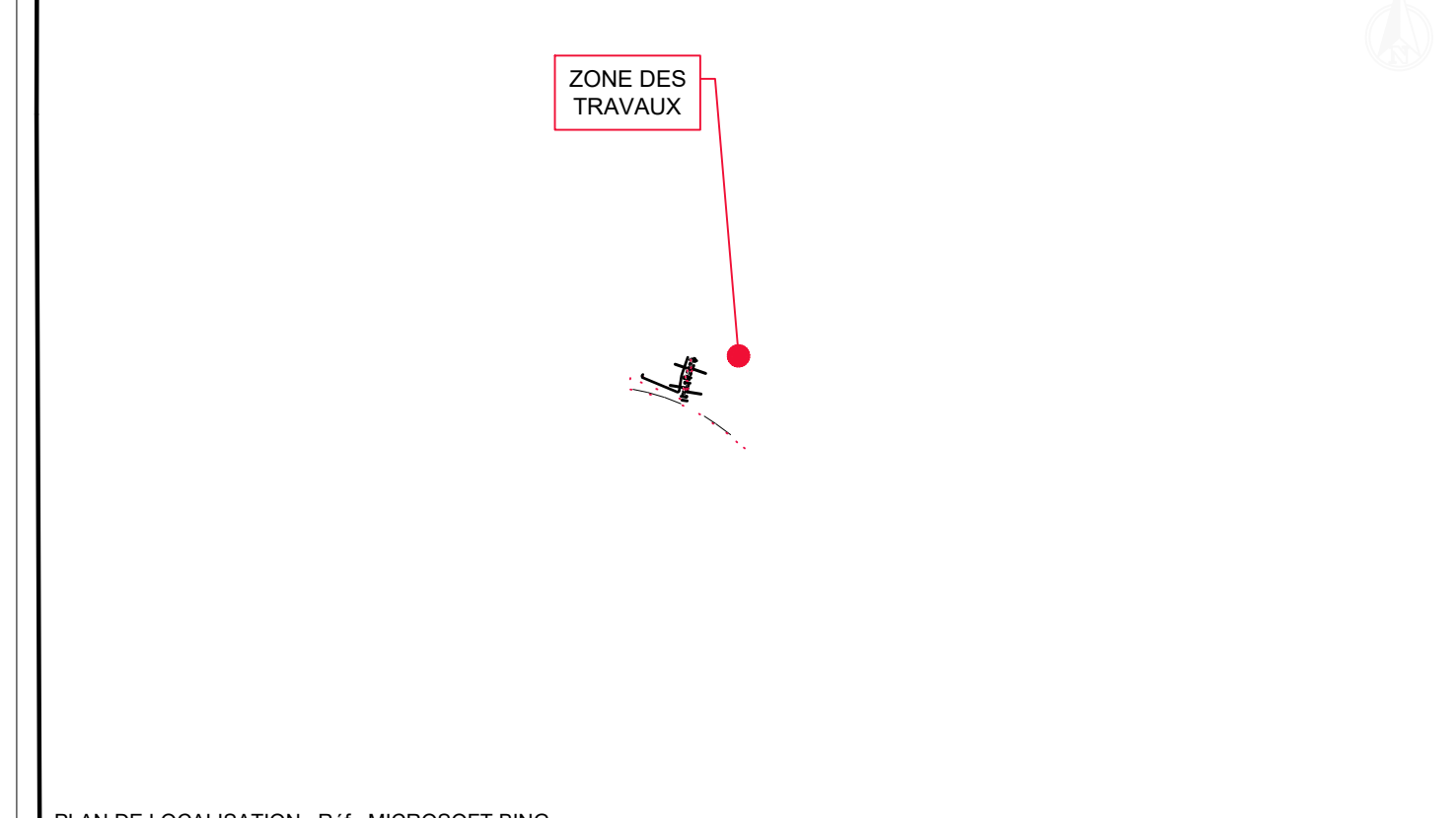
13.61 EXISTANT
16.55 PROPOSÉ

- NOTES GÉNÉRALES :**
- 1.0 - L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS SUR LE SITE ET AVERER L'INGÉNIEUR DE TOUTES RÉSERVES, OMISSIONS OU CONTRADICTIONS POUR CLARIFICATION AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX.
 - 2.0 - AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE À ÉCHELLE SUR LES PLANS.
 - 3.0 - TOUS LES PLANS DÉMONTRENT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'INGÉNIEUR ET DE SON BUREAU SÉPARÉMENT.
 - 4.0 - LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT (DÉMIÈRE ÉDITION, SES RÉVISIONS ET SES DOCS) SONT CONSIDÉRÉS S'APPLIQUENT À CE PROJET.
 - 5.0 - TOUS LES TRAVAUX DE SOUTÈNEMENT TEMPORAIRE SONT SOUS LA GOUVERNANCE ET LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR. CELUI-CI DOIT PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES ET DÉTAILLER EN QUANTITÉ SUFFISANTE LES SOUTÈNEMENTS TEMPORAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DE LA STRUCTURE ET DES OUVRIERS.
 - 6.0 - TOUS LES TRAVAUX D'ÉGOUT ET D'AQUÉDUC SONT EXÉCUTÉS CONFORMÉMENT À LA NORME B.N.O. 1808-300/3004 (OU VERSION LA PLUS RÉCENTE) ET LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX.
 - 7.0 - L'ENTREPRENEUR DEVRA PRATIQUER UNE EXCAVATION POUR INSPECTER LA PÉNÉTRATION DES RACCORDEMENTS AUX CONDUITES MANUELLES D'AQUÉDUC ET D'ÉGOUT, POUR VALIDER LE RADIUS DES CONDUITES PUBLIQUES AU POINT DE RACCORDEMENT DES ENTRÉES DE SERVICE EXISTANTES ET LE RADIUS DES ENTRÉES DE SERVICE BOUCHÉES DE CELLES-CI PLUVIALES, SANITAIRES, AÉRIENNES ET POUR VALIDER LE MATÉRIAU DE L'AQUÉDUC PUBLIC EXISTANT APRÈS S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX À LA RÉGLEMENTATION. SI LES RACCORDEMENTS NE SONT PAS PERPENDICULAIRES, L'ENTREPRENEUR DEVRA LES RENDRE PERPENDICULAIRES JUSQU'À LA LIGNE D'EMPREINTE. LA CONFORMITÉ DES RACCORDEMENTS À LA RÉGLEMENTATION DE LA VILLE DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE ET VALIDÉE PAR UN INSPECTEUR DE LA VILLE AVANT RELEVAGE.
 - 8.0 - TOUS LES ESSAIS DÉTACHÉS SONT EXÉCUTÉS CONFORMÉMENT À LA NORME B.N.O. 1808-300/3004 (OU VERSION LA PLUS RÉCENTE).
 - 9.0 - L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR DISPOSER DES SURPLUS DÉCHARGÉS ET DES MATÉRIAUX SÈCS DANS UN ENDOIT APPROUVÉ PAR LES INSTANCES MUNICIPALES ET ENVIRONNEMENTALES.
 - 10.0 - LA RÉUTILISATION DES SOLS EN PLACES DOIT ÊTRE FAITE CONFORMÉMENT À LA POLITIQUE DE PROTECTION DES SOLS ET RÉHABILITATION DES TERRES CONTAINUES EN TENANT COMPTE DE SELON LES EXIGENCES DE MOYEN ET LA VILLE DE MONTRÉAL.
 - 11.0 - L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVENIR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA VILLE CONCERNÉE AU MOINS 48 HEURES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES MUNICIPALES EXISTANTES, ET POUR LA DESAFFECTATION DES ENTRÉES EXISTANTES.
 - 12.0 - L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER LE NIVEAU DES RADERS DES ENTRÉES DE SERVICE EXISTANTES ET TRANSMETTRE L'INFORMATION À L'INGÉNIEUR. AUCUNS TRAVAUX NE DOIVENT ÊTRE DÉBUTÉS SANS L'APPROBATION DE L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR.
 - 13.0 - L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR ET INSTALLER L'ISOLANT CONFORMÉMENT AU RÉGLEMENT 20-09 DE LA VILLE DE MONTRÉAL.
 - 14.0 - LES GOUTTIÈRES DOIVENT ÊTRE ORIENTÉES EN SURFACE SUR LES GAZONS.
 - 15.0 - LES NIVEAUX GÉODÉSQUES DES DALLES DES REZ-DE-CHAUSSE SONT TRACÉS PAR L'ARCHITECTE.
 - 16.0 - LES PUISARDS NON CHARGÉS SONT EN PNEU. CEUX SOUS LES CHARGES SONT EN BÉTON.
 - 17.0 - LES REZ-DE-CHASSE ET PUISARDS ONT 100mm DE RÉSSINE.
 - 18.0 - L'ÉGOUT EST IMPOSÉ DÉMOURIR UN BRANCHEMENT D'ÉGOUT D'AU MOINS DE 1,0m OU 81,4 DISTANCE ENTRE LE BRANCHEMENT ET LE PROTEGEUR DE GEL, PAR UN ISOLANT THERMIQUE EN POLYÉTHYLENE EXTRUDÉ DE 20mm D'ÉPAISSEUR, POSSÉDANT UNE RÉSISTANCE À LA COMPRESSION DE 413 kPa CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES PRÉVUES AU CHAPITRE VI DE LA NORME B.N.O. 1808-300.
 - 19.0 - LES RADERS DES CONDUITES EXISTANTES AUX POINTS DE RACCORDEMENT ONT ÊTRE RELIÉES PAR L'ENTREPRENEUR ET FOURNIR PAR LE CLIENT.
 - 20.0 - TOUTS À AMÉNAGER AFIN DE ASSURER LE COULEMENT DES EAUX PLUVIALES VERS LE DOMAINE PUBLIC À PARTIR DES POINTS DE DÉBONDEMENT. POSITION ET HAUTEUR EXACTES À DÉTERMINER AU CHANTIER.



LÉGENDE

DESCRIPTION	EXISTANT	PROPOSÉ	DESCRIPTION	EXISTANT	PROPOSÉ
PLAN			PLAN		
REGARD ET CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE	☉	☉	LIGNE DE LOT	---	---
REGARD ET CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL	☉	☉	LIGNE DE SERVITUDE	---	---
REGARD ET CONDUITE D'ÉGOUT PUISARD	☉	☉	REPERE D'ARPENTAGE	☉	☉
REGARD PUISARD	☉	☉	PUITS D'EXPLORATION	☉	☉
PUISARD CIRC. ET RECT.	☉	☉	BOISE	☉	☉
CONDUITE D'EAU PORTABLE	☉	☉	BÂTIMENT	☉	☉
CHAMBRE ET VANNE	☉	☉	FELIX DE CIRCULATION	☉	☉
BÔTIER ET VANNE	☉	☉	LAMPADAIRE SIMPLE	☉	☉
REDUCTEUR	☉	☉	LAMPADAIRE DOUBLE	☉	☉
BORNE-FONTAINE	☉	☉	REVERBÈRE	☉	☉
TROTTOIR	☉	☉	POTEAU AVEC ÉLECT. LUMIÈRE OU TÉLÉPHONE	☉	☉
BORDURE	☉	☉	POTEAU AVEC HAUBAN	☉	☉
PAVAGE	☉	☉	PLÔNE	☉	☉
ACCÈS	☉	☉	PUITS D'ACCÈS B.C.	☉	☉
FOSSE	☉	☉	PUITS D'ACCÈS H.Q.	☉	☉
PONCEAU	☉	☉	ARBRE ISOLÉ	☉	☉
TRAVERSEE DE RUE	☉	☉	HAIE	☉	☉
ARBRE ISOLÉ	☉	☉	CLÔTURE	☉	☉
HAIE	☉	☉	GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ	☉	☉
CLÔTURE	☉	☉	BOUCHE À CLÉ (EAU-FOYER)	☉	☉
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ	☉	☉	ITÈMS À DÉMOLIR	☉	☉
BOUCHE À CLÉ (EAU-FOYER)	☉	☉	ENLEVER OU DÉPLACER	☉	☉
ITÈMS À DÉMOLIR	☉	☉	HAUT DE TALUS	☉	☉
ENLEVER OU DÉPLACER	☉	☉	BAS DE TALUS	☉	☉
HAUT DE TALUS	☉	☉			
BAS DE TALUS	☉	☉			



PLAN DE LOCALISATION. Réf.: MICROSOFT BING

N.B. : L'entrepreneur devra, avant de commencer tout travail:

- vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes sur le chantier;
- avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur ou omission;
- avant de creuser, appeler INFO-EXCAVATION: (514) 286-9228

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

No	Date	Description	Par
02	2026-02-10	POUR PERMIS RÉVISÉ	AL
01	2026-01-29	POUR PERMIS	AL

RÉVISIONS

INGÉNIEUR

GRUPE CIVITAS INC. (Membre de **geofit**)

Ingénierie civile
2500, boul. Daniel-Johnson, #600
Laval (Québec), H7T 2P6

Siège social
400, Avenue Sainte-Croix, #2220
Montréal (Québec), H4N 3K4

1-888-399-6767
info@grupocivitas.com

RELEVÉ PAR: SCEAU(X)

ÉCHELLE: PLAN: 1:300, PROFIL (V): -, PROFIL (H): -

TITRE: TRAVAUX DE RACCORDEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX AINSI QUE DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS MIMOSA 3 ET MIMOSA 4 DANS L'ARRONDISSEMENT R-D-P / P-A-T À MONTRÉAL

VUE EN PLAN RACCORDEMENT AUX SERVICES

EQUIPE CONCEPTION	EQUIPE DESSIN	DATE
PAR: A.LUCIEN Ing.	PAR: E.LEPAGE	JANVIER 2026
VÉRIFICATION: D.DESROCHES Ing.	VÉRIFICATION: A.LUCIEN Ing.	DESSIN No: ILAV-230656_MIM3_03
		FEUILLET: CD1

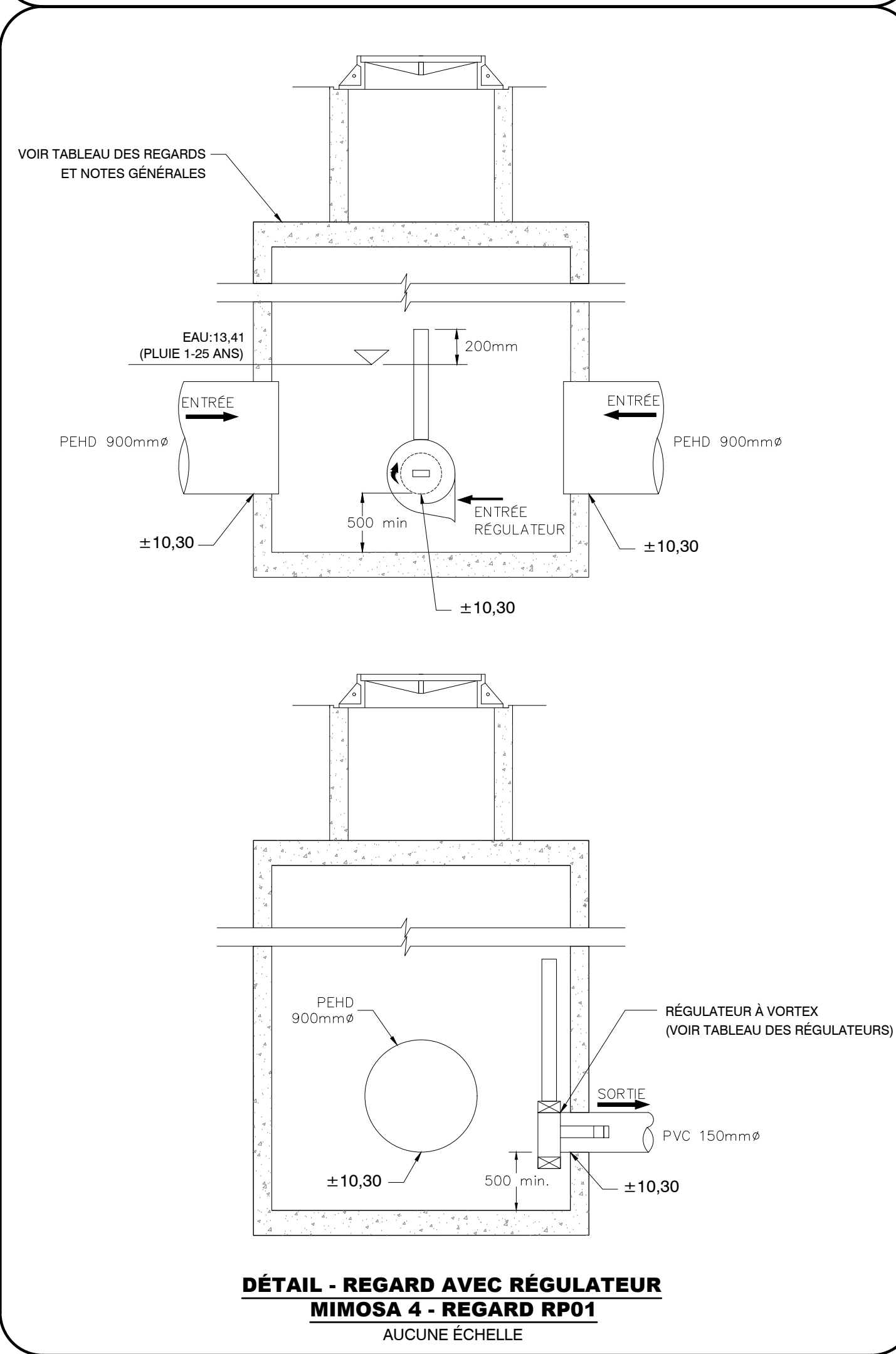
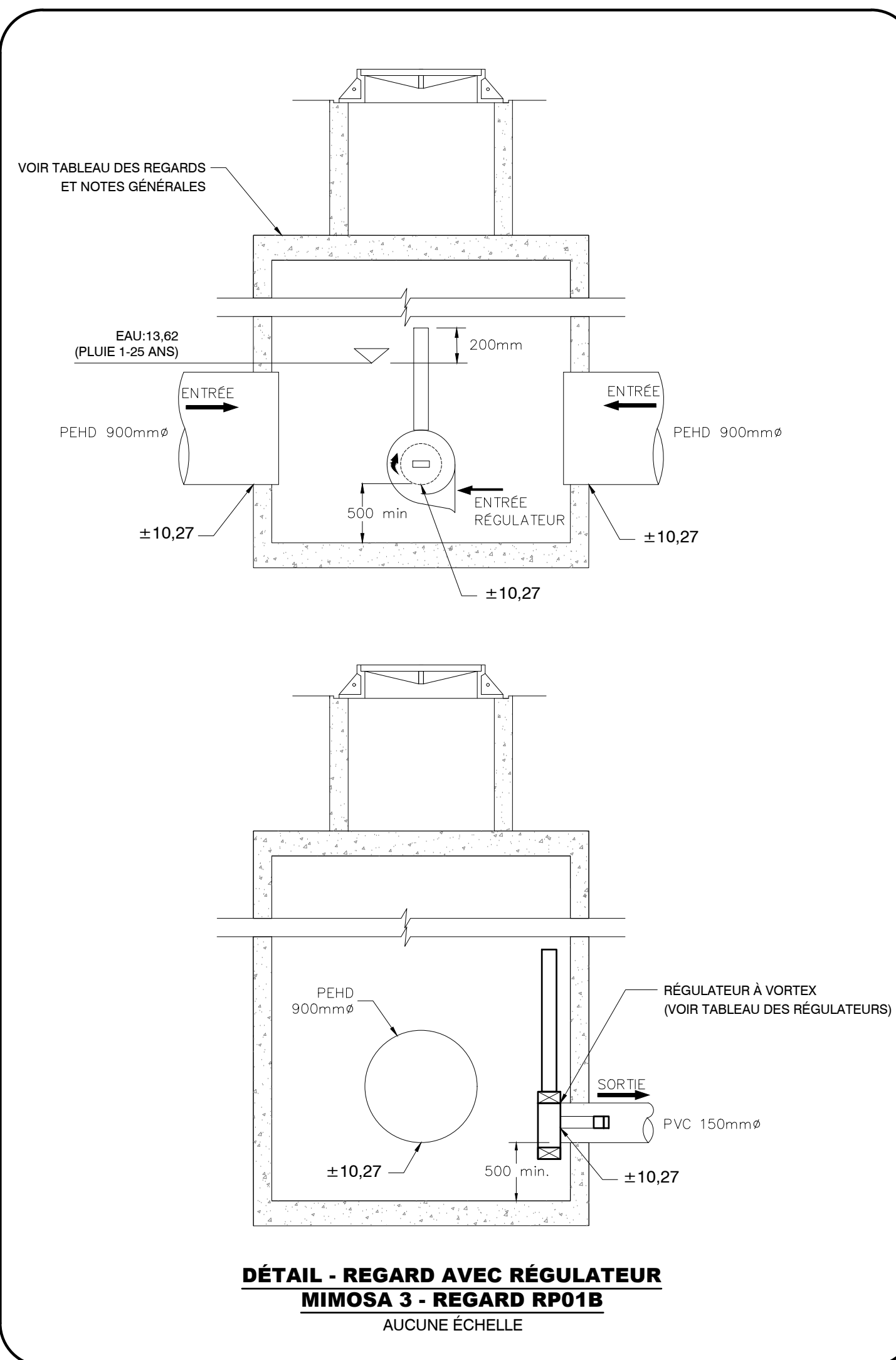


TABLEAU DES UNITÉS DE TRAITEMENT

	Débit qualité l/s	Taux d'enlèvement des MES %	Unité de traitement
Mimosa 3	4,98	60	SDD3-1200 DU GROUPE BRUNET OU ÉQUIVALENT
Mimosa 4	5,14	60	SDD3-1200 DU GROUPE BRUNET OU ÉQUIVALENT

TABLEAU DES RÉGULATEURS

	DÉBIT l/s	TÊTE D'EAU m	RÉGULATEURS
Mimosa 3	15,00	3,35	DE TYPE VEOLIA MODÈLE: 100 VHV-1.6, STD.V AVEC ÉVENT OU ÉQUIVALENT DE TYPE VEOLIA
Mimosa 4	15,00	3,11	DE TYPE VEOLIA MODÈLE: 100 VHV-1.6, STD.V AVEC ÉVENT OU ÉQUIVALENT

CONTRÔLE QUANTITATIF RÉSUMÉ

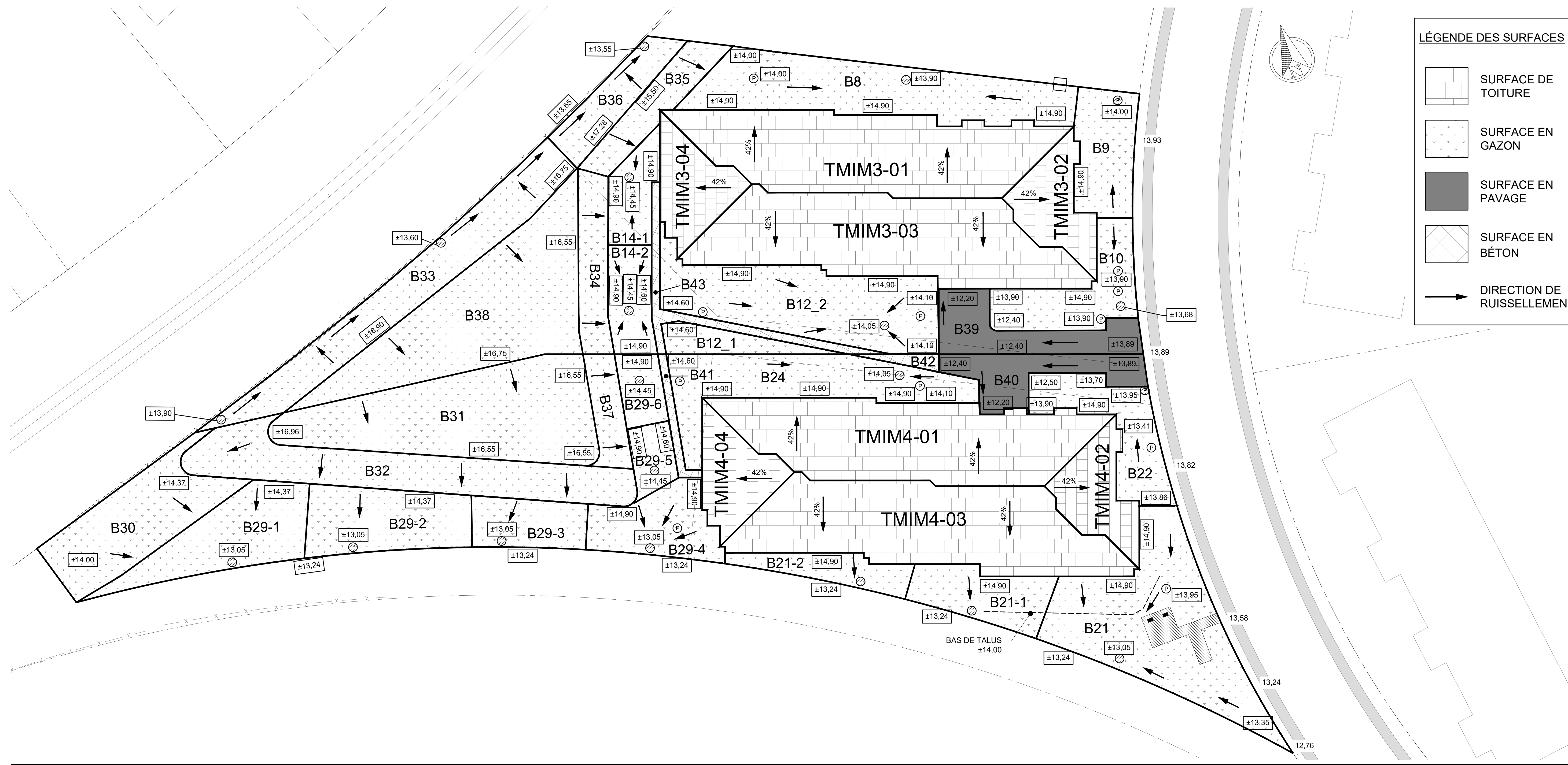
	MIMOSA 3	MIMOSA 4	UNITÉ
SUPERFICIE TOTALE DU LOT	0,466	0,514	ha
Taux de relâche permis	35	35	l/s
Débit maximal permis	16,31	17,90	l/s
Débit relâché à l'égout (PCSM)	9,44	11,61	l/s
VOLUME D'EAU GÉNÉRÉ POUR UNE PLUIE DE 125 ANS	96,85	61,00	m ³
CE VOLUME SERA EMMASSINÉ AUX ENDROITS SUIVANTS:			
DANS LES CONDUITES DE 150 mm	1,63	0,00	m ³
DANS LES CONDUITES DE 200 mm	1,10	0,67	m ³
DANS LES CONDUITES DE 375 mm	1,90	2,93	m ³
DANS LES CONDUITES DE 900 mm	81,40	47,95	m ³
DANS LES REGARDS	12,60	12,50	m ³
TOTAL	98,63	64,05	m³

POURCENTAGE D'IMPERMÉABILITÉ SELON LE TYPE DE SURFACE - MIMOSA 3

% IMPERMEABILITE	REVÊTEMENT DES SURFACES EN m ²				TOTAL
	GAZON	PAVAGE	TROTTOIR	TOIT	
0%					
100%					
100%					
100%					
TOTAL DES SURFACES	2791,99	198,00	74,00	1410,00	4473,99

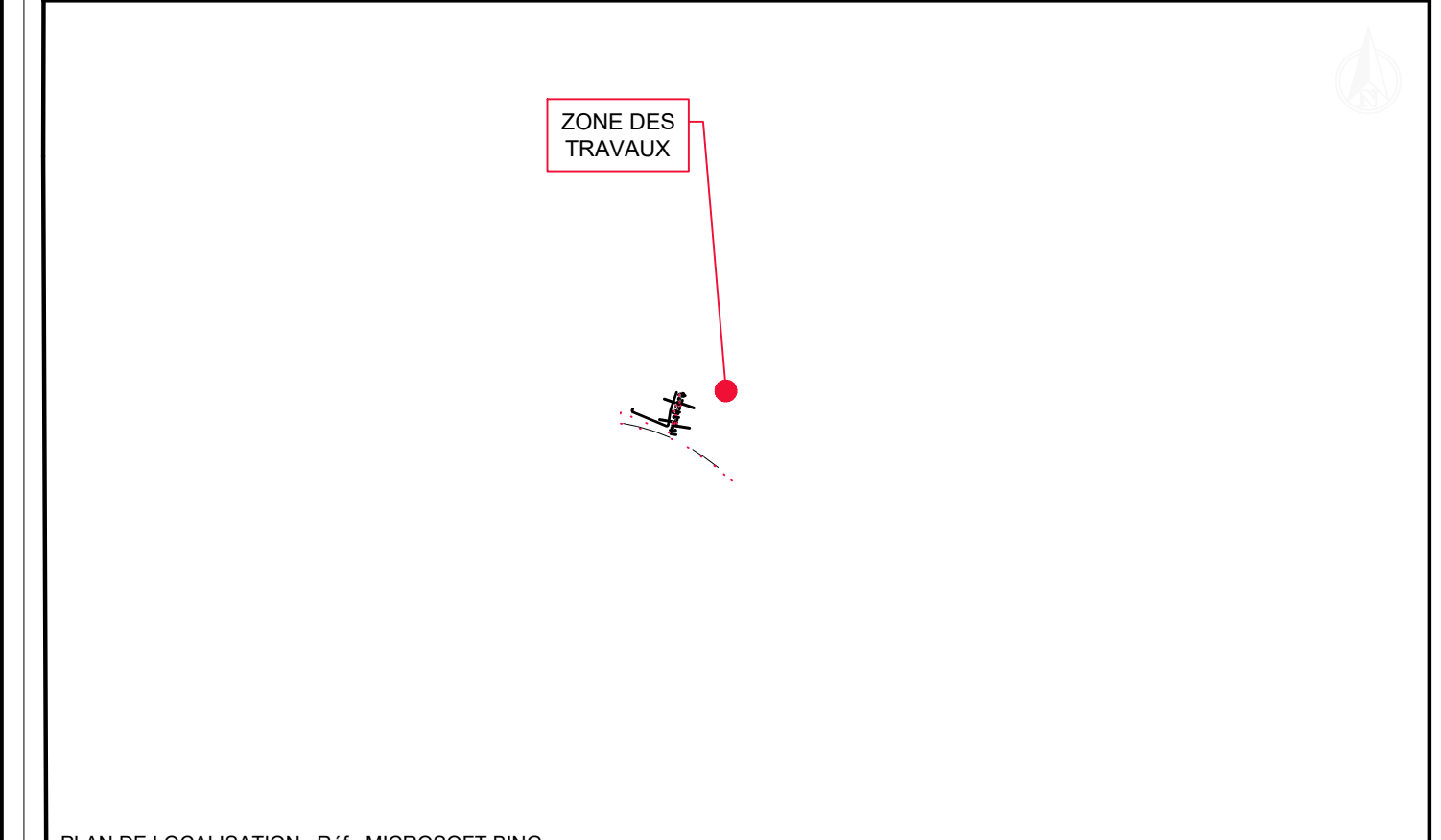
POURCENTAGE D'IMPERMÉABILITÉ SELON LE TYPE DE SURFACE - MIMOSA 4

% IMPERMEABILITE	REVÊTEMENT DES SURFACES EN m ²				TOTAL
	GAZON	PAVAGE	TROTTOIR	TOIT	
0%					
100%					
100%					
100%					
TOTAL DES SURFACES	3473,10	183,58	52,00	1405,00	5113,68



LÉGENDE

DESCRIPTION	EXISTANT	PROPOSÉ	DESCRIPTION	EXISTANT	PROPOSÉ
REGARD ET CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE			PLAN		
REGARD ET CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL			LIGNE DE SERVITUDE		
REGARD-PUISARD			REPÈRE D'ARPENTAGE		
PUISARD CIRC. ET RECT.			PUITS D'EXPLORATION		
CONDUITE D'EAU POTABLE			BOISE		
CHAMBRE ET VANNE			BÂTIMENT		
BORNE-FONTAINE			FÊLIX DE CIRCULATION		
TROTTOIR			LAMPADAIRE SIMPLE		
BORDURE			LAMPADAIRE DOUBLE		
PAVAGE			RÉVERBÈRE		
ACCOTEMENT			POTEAU AVEC ÉLECT. LUMIÈRE OU TÉLÉPHONE		
PONCEAU			POTEAU AVEC HAUBAN		
TRAVERSEE DE RUE			PLÔNE		
ARBRE ISOLÉ			PUITS D'ACCÈS B.C.		
CLÔTURE			PUITS D'ACCÈS H.Q.		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ			CÂBLE AÉRIEN B.C.		
BOUCHE À CLÉ (EAU POTABLE)			CONDUIT TÉLÉCOM.		
ITEMS À DÉMOURIR			CONDUIT VIDÉOTRON		
ENLEVER OU DÉPLACER			CONDUIT H.Q.		
HAUT DE TALUS			CONDUIT B.C.		
BAS DE TALUS			CONDUITE DE GAZ		



N.B. : L'entrepreneur devra, avant de commencer tout travail:

- Vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes sur le chantier;
- Avvertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;
- Avant de creuser, appeler INFO-EXCAVATION: (514) 286-9228

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

No	Date	Description	Par
02	2026-02-10	POUR PERMIS REVISE	AL
01	2026-01-29	POUR PERMIS	AL

RÉVISIONS

INGÉNIEUR

GRUPE CIVITAS INC. Membre de **geofit**

Ingénierie civile
2500, boul. Daniel-Johnson, #600
Laval (Québec), H7T 2P6

Siège social
400, Avenue Sainte-Croix, #2220
Montréal (Québec), H4N 3K4

MONTREAL - MONTEBEGE - QUEBEC (CAPITALE NATIONALE) - LAVAL - LAURENTIDES - LA MAUDUIE - ESTRIE

1-888-399-6767
info@groupecivitas.com

RELEVÉ PAR: SCEAU(X)

ÉCHELLE: 1:300

PLAN: 1:300

PROFIL (V):

PROFIL (H):

24x48

TITRE

TRAVAUX DE RACCORDEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX
AINSI QUE DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES POUR
LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS MIMOSA 3 ET MIMOSA 4
DANS L'ARRONDISSEMENT R-D-P / P-A-T À MONTRÉAL

DRAINAGE DÉTAILS, PLAN, TABLEAUX

EQUIPE CONCEPTION	EQUIPE DESSIN	DATE
PAR: A.LUCIEN Ing.	PAR: E.LEPAGE	JANVIER 2026
VÉRIFICATION: D.DESROCHES Ing.	VÉRIFICATION: A.LUCIEN Ing.	DESSIN No. ILAV-230656_MIM3_03
		FEUILLET CO2